

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 novembre 2023



Emploi et Handicap : Les avantages de l'intérim

De nombreuses personnes touchées par des problématiques de handicap n'effectuent pas toujours la démarche de reconnaissance en tant que travailleur handicapé, qui est pourtant un levier pour permettre d'exercer une activité professionnelle compatible avec leur situation. Même s'il subsiste malheureusement certains préjugés sur le handicap, nourrissant encore les réticences de certains recruteurs, les entreprises sont aujourd'hui de plus en plus ouvertes et incitées à intégrer des personnes en situation de handicap. Dans ce contexte, le secteur de l'intérim est à considérer attentivement car il offre de nombreux débouchés pour les candidats en situation de handicap, avec un accompagnement ad-hoc, permettant souvent d'aboutir à un emploi durable. Le Groupe Partnaire, spécialiste européen du recrutement et du travail temporaire, est particulièrement impliqué dans le placement et l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap.

Les avantages de l'intérim pour les candidats en situation de handicap

L'intérim offre une grande diversité de missions dans différents secteurs d'activité : l'agriculture (1,2%), le BTP (7,8%), le commerce (11,5%), les transports (14%), les services (20,3%), et l'industrie (45,2%)*.

Ces missions, accompagnées de **formations** et **d'aides personnalisées**, permettent aux candidats en situation de handicap de développer leurs compétences et constituent bien souvent un **tremplin vers l'emploi durable**.

Les agences d'emploi identifient les compétences qui répondent aux besoins de leurs clients (savoir, savoir-être, savoir-faire), prennent en compte les **contre-indications médicales** et **aménagent le poste** si nécessaire. In fine, il s'avère que **moins de 15 % des situations ont besoin d'une adaptation au poste**.

L'intérim constitue ainsi une bonne alternative aussi bien pour les candidats que pour les entreprises souhaitant recruter des travailleurs en situation de handicap, car cela permet de débiter par de courtes missions dans un premier temps, afin de s'assurer que le poste est adapté au candidat, avant de s'engager sur du plus long terme.

* Chiffres Partnaire basés sur les contrats Travailleurs Handicapés dans les différents secteurs d'activité cités.

Partnaire, un réseau d'agences activement engagées pour l'accès à l'emploi pour tous

Depuis 70 ans, le groupe intègre l'inclusion et la diversité au cœur de sa politique RSE. Considérant l'accès à l'emploi pour tous comme un marqueur majeur de sa responsabilité sociétale, le groupe mène au quotidien des actions concrètes sur le terrain.

Pour une meilleure intégration de ces valeurs au sein du groupe, Partnaire collabore avec un cabinet conseil spécialisé sur les thématiques du développement RH, de la Diversité et du Handicap mais a aussi créé un Assessment Center qui accompagne agences et clients sur le sourcing de travailleurs handicapés.

Signataire de la **Charte de la Diversité** depuis 2009 et également du **Manifeste pour l'inclusion des personnes en situation de handicap** dans la vie économique, le Groupe compte aujourd'hui **plus de 80 agences labélisées "Parcours Travailleur Handicapé"**. Chacune des agences labélisées dispose d'un référent formé à l'accueil et au recrutement des personnes en situation de handicap.

La labellisation des agences Partnaire handi-accueillantes se fait via AKTO (organisme de formation du travail temporaire) et s'opère en 3 temps :

- La signature d'une charte d'engagement "Parcours Travailleur Handicapé"
- Un questionnaire servant à la construction d'un parcours sur-mesure
- Des formations réalisées par AKTO avec des intervenants de l'Agefiph et de Cap Emploi.

Partnaire est également un fervent participant à la journée « **Duo Day** ». Depuis 2018, le groupe a accompagné plus de 200 duos dans toute la France, dans le cadre des **Semaines Européennes pour l'Emploi des Personnes Handicapées**. Lors des Duo Days, une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active et immersion en entreprise. Depuis 2020, l'ensemble des participants a pu bénéficier, à la suite des Duo Days, d'un accompagnement et de conseils personnalisés sur leur parcours professionnel par les experts RH du groupe.

L'ambition sociale de Partnaire se traduit par un **objectif immédiat de 2% de délégation de personnes en situation de handicap**, avec une **perspective à 3% pour 2025**.

Chiffres clés 2022 au sein du réseau d'agences Partnaire

- **879 intérimaires** (332 femmes et 547 hommes) en situation de handicap en mission (+ 12 % vs 2021)
- **329 891 heures** de délégation (+ 12 % vs 2021)
- **665 clients Partnaire** ont accueilli des intérimaires en situation de handicap (+31,42 % vs 2021)

Contact presse :

Stephanie Lasnel – 06 86 07 67 28 - stephanie.lasnel@bcw-global.com

À propos du Groupe PARTNAIRE
www.groupe-partnaire.fr

Né de l'une des toutes premières entreprises de travail temporaire en France (1952), le Groupe PARTNAIRE, se développe depuis 1987 sous l'impulsion de son P-D.G Philippe Gobinet. Entreprise familiale, le Groupe PARTNAIRE compte aujourd'hui 180 implantations en France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Il propose de nombreuses solutions de gestion des Ressources Humaines : recrutement de

profils qualifiés et de compétences rares, travail temporaire, formation, conseil et insertion de personnes en situation de handicap. Le Groupe PARTNAIRE en quelques chiffres : 600 M€ de CA en 2022, 900 collaborateurs permanents, 6 000 clients, 58 500 collaborateurs intérimaires.